

Compte-rendu Réunion de Conseil du 24 juin 2024

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU PUBLIC POTABLE 2023

Le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable a été adopté par le Conseil Municipal.

SUBVENTION ECOLE PRIMAIRE DE MENETOU-RATEL

Une demande de subvention de l'Association Sportive de Crézancy-En-Sancerre pour les activités scolaires réalisées au sein du RPI a été attribuée d'un montant de 10 euros par enfant fréquentant l'école de Menetou-Râtel pour l'année 2023-2024.

CHOIX DES ENTREPRISES ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE MARCHÉ DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG

Le rapport d'analyse des offres a été présenté par le maître d'œuvre le 13 juin 2024.

Il a été retenu les offres suivantes pour un montant de 570 272.68 € H.T. soit 684 327.22 € T.T.C. :

LOT 1 Voiries, réseaux divers	Groupement AXIROUTE/ROBINEAU	538 738.18 € HT
LOT 2 Espaces verts	Franck RENIER SAS	19 100.00 € HT
LOT 3 Signalisation	SIGNANET	12 434.50 € HT

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer tout document afin de réaliser les travaux de requalification du centre bourg.

GOVERNANCE DE L'EAU, RETRAIT DU SMERSE

Suite à l'adhésion de la commune au Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Val de Loire et du Pays Fort au 1^{er} janvier 2025, il est proposé de solliciter le retrait de la commune du SMERSE au 31 décembre 2024 et de signer une convention tripartite d'achat/vente d'eau entre le SMERSE, la commune et le Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Val de Loire et du Pays Fort qui prendra effet à compter du retrait de la commune du SMERSE.